

Conditions de participation au Concour de novèles francofones en ortografe exploratoire (année 2025)

Le "Concour de novèles francofones en ortografe exploratoire" est un concours international d'écriture de nouvelles en orthographe non standard. Il est organisé par l'association Tract des Linguistes (Laboratoire de linguistique formelle, Université Paris Cité, 8 rue Albert Einstein, 75013 Paris). Étant déclarée en France, les droits français et européen s'appliquent.

Le site du concours est <https://www.tract-linguistes.org/concours-de-nouvelles-en-orthographe-exploratoire-2025>

Le thème de l'année 2025 est : **été**

La maison d'édition partenaire est Libertalia.

1. Conditions de participation

Le concours est international. Toute personne qui satisfait les conditions décrites dans ce règlement peut participer, peut importe son pays de résidence ou d'origine.

La participation au concours est gratuite.

Toute personne participant au concours doit vérifier les critères suivants :

- être humain
- être majeur dans son pays d'origine
- savoir parler couramment français. Le français comme langue maternelle n'est pas requis
- ne pas faire partie du jury ni du comité de pilotage
- accepter les conditions de participation au concours

Une seule participation est autorisée par personne.

2. Conditions de dépôt

La participation au concours s'effectue en envoyant le formulaire de dépôt présent sur le site du concours, uniquement sur ce site, et uniquement pendant les dates d'ouverture du dépôt (voir section 6.). Le formulaire doit comprendre la nouvelle téléversée ainsi que les données décrites ci-dessous. En participant à ce concours, chaque personne s'engage à ce que les informations personnelles fournies soient exactes.

La nouvelle doit respecter les critères suivants :

- Elle doit être écrite en langue française. Elle doit être lisible et compréhensible par n'importe quelle personne francophone sans expertise.
- Une typographie non standard est autorisée (lettres hors de l'alphabet actuel du français, ponctuation non standard, couleurs, grasse, italique, police d'écriture, etc.). Mais elle doit être basée sur l'alphabet latin.
- La nouvelle doit être en rapport avec le thème de l'année du concours.

- Le texte doit être inédit et créé par le/la participant-e. Il/elle doit posséder les pleins droits sur ce texte. Notamment, la nouvelle ne doit pas porter sur un univers qui n'est pas libre de droits (ex. Harry Potter, Disney,...).
- La taille maximale autorisée est de 10.000 caractères (espaces compris, titre compris) ET maximum 5 pages.
- Les fichiers acceptés sont les formats Word (.doc, .docx), LibreOffice (.odt), text brut (.txt) ou PDF (.pdf). Le fichier doit faire 1Mo maximum.
- Le texte doit être numérique. Le scan d'un texte écrit à la main est interdit.
- L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA), et notamment de l'IA générative, est interdite. Le jury s'octroie l'entière légitimité de rejeter un texte s'il a été généré par IA.
- Le titre doit faire maximum 200 caractères (espaces compris).

Le formulaire contient les caches à cocher suivantes :

- **Sondage** : J'accepte de participer au sondage
- **Archiver le sondage** : J'accepte que mes réponses à ce sondage soient archivées de manière anonyme et utilisées à des fins statistiques
- **Céder la nouvelle** : J'accepte que ma nouvelle soit archivée de manière anonyme et puisse être utilisées à des fins non commerciales

3. Droits

Chaque participant-e au concours se soumet aux effets suivants :

1. Si sa nouvelle est sélectionnée parmi les 10 meilleures :
 1. Il/elle cède les droits de publication, diffusion et vente de la nouvelle à l'association Tract des Linguistes. Après l'annonce des résultats, l'association Tract des Linguistes cède ces droits à la maison d'édition
 2. Il/elle conserve ses droits d'auteur-e sur la nouvelle.
2. Si le/la participant-e n'est pas sélectionné-e et s'il/elle coche la case **Céder la Nouvelle** dans le formulaire d'envoi :
 1. Il/elle cède les droits d'auteur-e, de publication et de diffusion de la nouvelle au comité de pilotage. La nouvelle est alors traitée selon le protocole expliqué en section 5.
 2. **Attention** : En cédant ces droits, la nouvelle ne pourra plus être proposée par le/la participant-e nulle part ailleurs, et notamment lors d'une prochaine édition de ce concours.

4. Données personnelles et politique de confidentialité

Dans le formulaire de dépôt, le/la participant-e doit transmettre les données personnelles identifiantes suivantes :

- Prénom et Nom, ou pseudonyme
- Adresse email

De plus, le/la participant-e doit indiquer :

- Le titre de sa nouvelle
- Quel système orthographique il/elle a choisi ou créé.

Toutes les données collectées sont soumises au RGPD. À tout moment, le/la participant-e peut annuler sa participation ou décider de modifier ou effacer ses données personnelles identifiantes et/ou sa nouvelle et/ou tout autre données collectées via le formulaire de dépôt. Pour ce faire, il/elle doit en exprimer la demande via le formulaire de contact situé sur le site du concours.

Par *anonymisation*, on entend la suppression du lien entre les données personnelles identifiantes et le reste des données collectées via le formulaire de dépôt.

Le comité de pilotage pourra :

- diffuser les informations personnelles identifiantes des personnes sélectionnées à la maison d'édition
- diffuser publiquement les noms et prénoms / pseudonymes des sélectionné-es (voir section 7.)

Le comité de pilotage et l'association Tract des Linguistes s'engagent à :

- ne diffuser à aucun parti les données personnelles identifiantes des participant-es non sélectionné-es
- ne diffuser à aucun autre parti que la maison d'édition l'email des participant-es sélectionné-es
- supprimer les données personnelles identifiantes des participant-es non sélectionné-es après la diffusion des résultats dans un délai de 30 jours

Les titres et le système orthographique choisis pourront être consultés librement par le jury pendant la phase de relecture.

Les participant-es sur le podium acceptent de transmettre un relevé d'identité bancaire (RIB) à l'association Tract des Linguistes dans le but d'effectuer un virement de leur prix. Ce RIB sera supprimé après le virement.

5. Traitement des données à des fins scientifiques

Statistiques

Si le/la participant-e laisse la case **Sondage** cochée, il/elle pourra rentrer les données facultatives suivantes :

- genre
- niveau d'étude
- pays dans lequel il/elle a grandi
- difficultés rencontrées lors de l'écriture
- choix du système orthographique
- sentiment face à une réforme de l'orthographe
- sentiment face au système orthographique utilisé dans la nouvelle

Il/Elle renonce à tout droit sur ces données et accepte qu'elles soient utilisées anonymement par le comité de pilotage et diffusées publiquement, à des fins de statistiques et/ou d'illustration.

Si, de plus, le/la participant-e coche la case **Archiver le Sondage**, ces données seront archivées et publiées en ligne sous license CC-BY-SA-NC 4.0.

Corpus de nouvelles

Si le/la participant-e a coché **Céder la Nouvelle** et qu'elle n'est pas sélectionnée parmi les 10 meilleures, le protocole suivant s'applique.

Après l'annonce des résultats, le comité de pilotage anonymisera puis archivera la nouvelle ainsi que son titre et son système orthographique dans un corpus. Ce corpus sera publié en ligne sous licence CC-BY-SA-NC 4.0. Dans ce cadre, le comité s'autorise les transformations suivantes :

- conversion du fichier téléversé dans un format adapté
- conversion du texte dans un système de caractères adapté (ex. UTF-8)

Si de telles conversions ne sont pas possibles, le texte pourra être rejeté.

Si, de plus, le/la participant·e a coché **Archiver le Sondage**, les données collectées dans le sondage seront couplées à la nouvelle.

Les données et nouvelles des participant·es dont la nouvelle est rejetée pour une des raisons invoquées en section 2 pourront être rejetées pour la diffusion et/ou l'archivage.

6. Dates

- Annonce du concours et ouverture du site le 15 mars
- Ouverture du dépôt le 1er juin (heure de Paris)
- Fermeture du dépôt le 30 juin à 23h59 heure de Paris
- Relecture et évaluation du 1er juillet au 30 septembre
- Annonce des résultats en octobre lors de la semaine de la science
- Publication des nouvelles par la maison d'édition : courant 2026

7. Sélection

L'évaluation est effectuée en double aveugle. Les membres du jury qui ne sont pas dans le comité de pilotage n'auront accès qu'à la nouvelle, son titre et son système orthographique.

Les nouvelles seront évaluées par le jury sur la base de trois critères :

- Cohérence du système orthographique choisi
- Qualité littéraire, narrative et originalité
- Fidélité au thème

L'objectif de ce concours est d'amener le/la participant·e à jouer avec l'orthographe de la langue française, à essayer de nouvelles formes **et à réfléchir à leur pertinence**. Il ne s'agit pas d'écrire n'importe comment. Le jury sera très attentif à la cohérence interne du système proposé et à la pertinence des règles choisies.

Le jury se réserve le droit de l'évaluation et de la pondération des critères. Les participant·es ne peuvent pas réclamer les détails de leur évaluation.

Le jury sélectionne 10 nouvelles qu'il juge comme les meilleures. Parmi ces nouvelles, il sélectionne un podium de 3 nouvelles.

8. Prix

Les 10 nouvelles sélectionnées seront publiées dans un recueil, a priori dans la maison d'édition indiquée au début de ce règlement. La maison d'édition se réserve le droit de la mise en forme des nouvelles dans le recueil et de la composition du recueil en dehors des nouvelles, avec la concertation de Tract des Linguistes.

En plus de l'annonce des résultats, chaque participant·e sélectionné·e sera contacté·e par email en indiquant, le cas échéant, sa place sur le podium.

Les participant·es sur le podium recevront en plus un prix en argent :

- Premier prix : 300€
- Deuxième prix : 200€
- Troisième prix : 100€

Le prix sera transféré par virement bancaire avant la fin de l'année en cours.

9. Annonce des résultats

Les participant·es sélectionné·es seront prévenu·es par email au plus tard le 30 septembre 2025. Ils/elles seront alors invité·es à participer à un évènement public d'annonce des résultats. À cette occasion, les textes sélectionnés ainsi que des statistiques concernant les données sélectionnées (dans la mesure des règles décrites ci-dessus) pourront être diffusées publiquement.

À partir de la date d'annonce des résultats, les textes dont l'auteur·e a coché [Céder la Nouvelle](#) pourront être diffusés publiquement.

10. Jury

La composition du jury est annoncé sur le site du concours.

11. Comité de pilotage

Le comité de pilotage se compose de :

- Laélia Véron, Université d'Orléans
- Anne Abeillé, Université Paris Cité
- Priscille Ahtoy, Université de Tours
- Géraldine Crahay, Durham University
- Mario Chabot, Sinplegraf
- Valentin D. Richard, Université de Lorraine, Érofa

12. Autres remarques

En cas de force majeure, de piratage ou de perte de certaines données du formulaire de dépôt avant sa clôture, le comité s'octroie le droit de suspendre ou d'annuler le concours, ou de demander de resoumettre un formulaire, sans avoir à contacter les personnes qui en ont déjà soumis un.

Nous invitons donc les participant·es à vérifier le site juste avant la clôture du dépôt.